

 7 h - 1 jour	 Intra entreprise
 Nous consulter	 Maximum 6 personnes
 Avoir suivi une formation IATA au préalable sinon suivre une formation ADR complète	 Accessible aux personnes à mobilité réduite

PROGRAMME DE FORMATION ADR SELON LE 1.3

Objectifs

Acquérir des connaissances sur la classification, l'emballage, le marquage, l'étiquetage et la documentation afin de gérer des expéditions de marchandises dangereuses en transport routier. Etre en conformité vis-à-vis de l'obligation réglementaire de formation ADR (1.3) & OACI-IT (1.4).

Personnel concerné

Expéditeurs devant réaliser les objectifs indiqués ci-dessus

Contenu de la formation

- Introduction/ Objectifs de la formation
- Responsabilités de l'Expéditeur
- La formation
- Classification et identification
- Les listes alphabétiques ou numériques
- Les exemptions (quantités exceptées, limitées et seuil du 1.1.3.6)
- Les emballages & les instructions d'emballage
- Les dispositions particulières
- Marquage et étiquetage
- Les documents de transport
- La signalisation et les équipements des véhicules
- Les procédures de manutention
- Examen de 20 questions ouvertes

Moyens pédagogiques

Un support de cours est remis à chaque stagiaire à son arrivée. Le livre ADR ou un extrait est mis à disposition pendant toute la durée de la formation.
Le formateur anime la formation en diffusant un diaporama.

Validation des acquis

Un certificat de formation sera remis à tout participant réussissant l'examen final (note $\geq 14/20$) sinon une attestation de fin de formation sera délivrée.
A renouveler tous les 2 ans.

Encadrement d'une action de formation

Formateurs agréés. L'école DG Expert est enregistrée sous le n° 11 95 04883 95 auprès du Préfet de Région d'Ile de France